

Zeitschrift:	Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses
Herausgeber:	Alliance nationale de sociétés féminines suisses
Band:	6 (1918)
Heft:	66
Artikel:	Une belle vie : Mlle Elisabeth de Stoutz
Autor:	O.G. / Stoutz, Elisabeth de
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-253588

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

l'indemnité de chômage a été portée à 2 fr. 50 par jour par ouvrier et 2 fr. par ouvrière.

On le voit, sauf la loi sur l'organisation judiciaire de nature un peu spéciale — mais qui sera soumise à des électeurs masculins en votation populaire, et on ne nous fera pas croire qu'un agriculteur de Jussy ou de Chancy en comprendra plus facilement le mécanisme qu'une femme avocate! — rien d'important dans cette session à quoi une femme soit étrangère. Il faut le répéter sans cesse, si lassant que puisse nous paraître ce refrain. Car il est encore bon nombre de nos concitoyens auxquels il apparaît comme une énormité.

E. Gd.

De-ci, De-là...

Nous saluons avec joie la nomination de professeur extraordinaire à l'Université de Genève d'une femme, Mlle Lina Stern, à la chaire de chimie physiologique. Aucune nomination n'est mieux méritée que celle-là, Mlle Stern ayant été pendant de longues années l'assistante compétente et dévouée du professeur de physiologie.

Jusqu'à présent, les nominations féminines ont été fort rares dans nos Universités suisses. A notre connaissance, seule l'Université de Berne comptait jusqu'à présent une femme dans le corps professoral: Mlle Tumarkin, professeur ordinaire de philosophie. Nous sommes très heureuse et fière que Genève ait suivi cet exemple. Pourquoi les femmes, qui font les mêmes études, passent les mêmes examens et obtiennent les mêmes grades que les hommes, arrivent-elles si rarement à une chaire officielle dans nos hautes écoles?

* * *

La Section de Zurich de l'Association suisse des Commerçants a décidé d'admettre à l'avenir des femmes comme membres avec les mêmes droits que les hommes. C'est la solution enfin obtenue d'une question qui a, pendant des années, figuré à l'ordre du jour des discussions, et qui, toujours écartée, reparaissait à nouveau avec une tenace persévérance.

Dans un ordre d'idées à peu près analogue, la Société d'Escrime de Genève a décidé que rien ne s'opposait à l'admission des dames, et la candidature d'une jeune fille a été immédiatement présentée.

* * *

Notre correspondante de Neuchâtel nous informe que la Compagnie des tramways de cette ville, en prévision de l'exode masculin qui se produira après la conclusion de la paix, a décidé d'employer comme contrôleur des femmes, qui, chose digne de remarque, seront rétribuées au même taux que les hommes.

* * *

Nous avons reçu la nouvelle que la Société d'Utilité publique a décidé la fondation, administrée par un Comité spécial, d'une œuvre nouvelle « Pour nos Vieillards », destinée à venir en aide aux vieillards indigents de notre pays. Une collecte a été entreprise à cet effet, à laquelle auront à cœur de participer tous ceux qui savent combien est parfois lamentable la situation de vieillards des deux sexes, ayant travaillé dur toute leur vie, et réduits sur leurs vieux jours, ou à être une lourde charge pécuniaire pour leurs enfants, ou à recourir à l'assistance publique, dont les hôpitaux et les asiles sont toujours encombrés. On peut souscrire au compte de chèque postal VIII b 471, ou auprès des présidentes des Sections de la Société d'Utilité publique des femmes suisses.

* * *

Nous avons eu le regret d'apprendre la mort de Mme Eberhardt-Cevey, membre de l'Union des Femmes d'Aubonne, et féministe fervente. Mère de famille, institutrice, Mme Eberhardt trouvait encore le temps de collaborer activement au journal local, dans lequel elle brandissait, sans s'effrayer des contradictions, le drapeau de nos idées. C'était une femme pleine de vie, d'entrain, dont l'accueil cordial reste en souvenir à toutes celles qui ont eu l'occasion d'aller porter les principes d'émancipation ou de mission spéciale de la femme dans la jolie petite cité vaudoise.

* * *

Nous recevons du Comité Central pour l'assistance aux enfants suisses nécessiteux et maladifs un appel pressant. Les circonstances — pénurie de charbon, de produits alimentaires, etc. — menaçant dans leur santé comme dans leur développement physique et moral une foule d'enfants chétifs et délicats, le Comité cherche, soit à les placer temporairement dans des asiles, sanatoria, etc., soit à les hospitaliser pour quelques semaines dans des familles où ils seraient assurés de ne pas avoir faim. Les dons pour cette œuvre, qui intéresse si particulièrement l'avenir de notre pays, sont à verser au Bureau de ce Comité à Bâle (compte de chèques postaux V. 3280), et les offres et demandes d'hospitalisation sont à envoyer à la même adresse.

* * *

Une théologienne cherche une place:

Sous ce titre, dit la *Semaine religieuse* de Genève (12 janvier), on lit dans le *Kirchenblatt*: « Après avoir terminé des études complètes de théologie, et possédant les certificats de mes examens passés devant la Faculté de Théologie de l'Université de Zurich, je cherche une occupation ou une place appropriée à mes aptitudes. Je mets à la disposition des intéressés des informations sur mon activité antérieure comme institutrice primaire de la Ville de Zurich, ainsi que sur les fonctions auxiliaires (prédications et catéchismes) que j'ai remplis dans l'Eglise au cours de l'année écoulée, et pour lesquelles, depuis le 10 décembre, j'ai été qualifiée, pour le canton de Zurich, par le Kirchenrat de ce canton. Je puis aussi fournir des attestations, venant des pasteurs, sur les discours que j'ai prononcés devant les fidèles ou devant les catéchumènes. Prière d'envoyer les demandes de renseignements ou les offres de place, à mon adresse, Seehofstrasse, 16, Zurich. — Rosa Gulknecht. »

Il semble que les pasteurs surchargés de besogne devraient s'arracher cette utile auxiliaire. Mais les préjugés...

Le même numéro de la *Semaine religieuse* annonce l'ouverture à Paris d'une Ecole luthérienne de Service ecclésiastique féminin, dont le programme rappelle celui des « Ministères féminins » institués cette année à Genève par M. le prof. Eug. Choisy.

D'autre part, il paraît qu'une jeune fille de Morges, Mme von Auw, s'est insérée à la Faculté libre de théologie de Lausanne, dont elle compte suivre complètement les études, se destinant à la carrière missionnaire. Enfin, le 3 mars, Mme Pfister a fait sa prédication de candidate dans la paroisse de Wipkingen (Zurich).

UNE BELLE VIE

Mlle Elisabeth de Stoutz

On a beaucoup parlé à Genève durant ce mois de l'exposition organisée à la galerie Moos des œuvres de Mlle Elisabeth de Stoutz, décédée le printemps dernier. Et on a beaucoup admiré les croquis, les études d'une si sobre vérité comme d'une inspiration si pure et si familiale de la regrettée artiste. Plus encore que les paysages de cette Savoie, que pourtant elle affectionnait, ce sont essentiellement les enfants et les vieilles femmes qui ont tenté son pinceau, et qu'elle a fait revivre avec une simplicité et une grâce charmantes. Ses Communiantes, ses études pour la Ronde d'enfants, ses Maternités, ses croquis de fillettes, de bébés, de vieilles femmes, ses portraits resteront dans toutes les mémoires.

Nous sommes heureuses de pouvoir mettre sous les yeux de nos lecteurs l'article suivant dû à une des amies de Mlle de Stoutz, à une de celles qui a pu le mieux la connaître et l'apprécier.

La jeunesse d'Elisabeth de Stoutz s'écoula jusqu'en 1877 dans une atmosphère de luxe qui convenait mal à son besoin d'activité, de vie utile, à ses tendances artistiques, et la faisait considérer comme un caractère original dans son milieu.

En 1877, de graves revers de fortune atteignirent sa famille et l'obligèrent à chercher elle-même sa voie; elle appela cette époque d'émancipation par le travail « mon bonheur dans ce monde ». Elle entra dans la classe de Mme Gillet et employa toutes les richesses de son tempérament à conquérir cette route enchantée de l'Art, qui devait lui donner la joie de vivre, qu'elle garda toute sa vie.

M^{me} Gillet comprit vite la valeur de cette élève, son élévation morale, sa compréhension artistique.

Une grande sympathie, qui devint une profonde affection, les unit et fut un appui sérieux pour la jeune élève.

E. de Stoutz garda jusqu'à la fin de sa vie une grande reconnaissance à M. et M^{me} Gillet et confia dans ses « dernières volontés » le soin de son exposition posthume au sculpteur Maurice Sarkisoff, leur petit-fils.

En 1885, l'artiste, après bien des hésitations, partit pour la Hollande; elle y resta quinze jours. Voici ce qu'elle disait avant de partir :

« Pourquoi s'en aller en Hollande quand, tout près de soi, il y a tant d'occasions d'aimer fortement et de pénétrer ce qu'on aime? Ah! ce n'est pas l'inspiration que je vais chercher là-bas! J'en ai déjà plus qu'il ne m'en faut! »

A son retour, elle écrit : « Remuée jusqu'aux profondeurs de mon être par cette peinture puissante, chaude et vibrante de Rembrandt, je ne vois que ça. Je refuse énergiquement tout ce qu'on veut me montrer; Franz Halz passe encore. Mais Rembrandt me prend toute entière! Je me sens pénétrée et la calme nature de la Hollande, avec ses moulins, ses canaux, ses dunes, complète mon enchantement. »

Elle resta longtemps sous cette influence, plusieurs de ses tableaux en sont visiblement inspirés.

L'enrichissement subsista, mais se fondit dans sa personnalité qui s'accentuait.

Après la mort de son cher professeur J. Gillet, elle entra dans la classe que Barthélemy Menn venait d'ouvrir pour les élèves fortes et avancées.

M^{me} de Stoutz sut profiter avec son entrain passionné des enseignements du maître. Elle a conservé de cette époque des notes qui indiquent une compréhension supérieure de cet enseignement.

La personne qui écrit ces lignes a vécu dans l'intimité de Barthélemy Menn. Elle trouve des traits de caractère dans E. de Stoutz qui devaient la rapprocher de son maître. En premier lieu, un même amour de la *simple vérité* dans tous les actes de la vie, le mépris des conventions mondaines qui encombrent une carrière sérieuse, faite d'un haut idéal. Tous deux ont vécu en solitaires, mais en solitaires d'âme généreuse et d'esprit fécond. Barthélemy Menn, à côté de sa peinture qui était la joie et la beauté de sa vie, a poursuivi un but humanitaire. Sa pensée a travaillé et elle a répandu de riches semaines. Il disait, quelques jours avant sa mort : « Je suis pressé, je n'ai pas encore tout dit », mais il a donné une assez forte impulsion pour que d'autres continuent son œuvre et, après, d'autres encore.

M^{me} de Stoutz, entraînée par le même esprit consistant à simplifier sa vie, à donner les richesses de son intelligence et de son cœur, a quitté Genève pour Monthoux et là, elle a aussi semé dans les cœurs d'enfants, dans les âmes simples de ses chers paysans et sa mémoire restera un enseignement.

Tous ses tableaux sont un don d'elle-même. Elle caresse les vieillards et les enfants en les peignant et son amour leur donne la vie. La nature qu'elle aimait tant et qu'elle savait exprimer a toujours servi de cadre à l'être humain qui l'attirait et la captivait.

Les dernières années de sa vie, elle a fait surtout des croquis. Ces délicieux croquis lumineux et frais sont complets par la vie qu'ils expriment. En regardant un enfant dans ses poses différentes et si naturelles, on le connaît et on l'aime.

Son exposition est une rare révélation pour beaucoup; d'autres retrouvent des amis dans ses tableaux. Ceux qui avaient

compris ce que révélait sa peinture la cherchaient dans les expositions et la reconnaissaient de loin.

Déjà bien malade, elle préparait un programme de travail touffu. Elle non plus n'avait pas tout dit. Elle était pressée, ayant encore tant à dire.

C. G.

Le Féminisme suisse il y a 50 ans¹

M^{me} Marie Goegg et ses collaboratrices

(Suite et fin)

Cette victoire ne fit qu'encourager les membres suisses de la *Solidarité* à se préoccuper d'autres questions d'ordre légal. Elles, qui avaient vu le Conseil National ne pas même répondre à la requête à lui adressée par l'Association internationale des femmes, saluèrent avec joie la décision du Conseil Fédéral, en date d'avril 1876, par laquelle le témoignage de la femme était admis pour tous les actes de l'état-civil; et, deux ans plus tard, une modification à la loi zurichoise sur les successions, améliorant la situation des filles vis-à-vis de leurs frères, mais n'établissant point encore l'égalité de succession entre les sexes, égalité que devait consacrer définitivement le Code civil de 1912. Et que d'injustices régnent encore dans l'organisation du mariage, contre lesquelles la *Solidarité* ne cesse de protester! « La femme mariée, écrivait M^{me} Goegg dans le *Bulletin* de juin 1879, ne peut ni cautionner pour ses enfants, ni acheter, ni vendre, ni accepter une succession, ni passer un contrat de quelque nature qu'il soit sans l'autorisation de son mari. » Et c'est en relisant quarante ans plus tard cette plainte, formulée en termes si dignes et modérés, que l'on réalise le chemin parcouru depuis lors, et que l'on peut se convaincre que si le but est loin encore, bonne partie de la route a déjà été faite. D'ailleurs les défenseurs, les champions des droits de la femme vont apparaître, et il est intéressant de voir la *Solidarité* signaler (août 1879) la thèse d'un étudiant en droit de l'Académie de Lausanne sur la *Puissance maritale*, signée du nom, qui devait devenir célèbre parmi nous, de Louis Bridel!

Que l'on ne croie pas pour tout ceci que seules les questions civiles soient à l'ordre du jour de la *Solidarité*! On s'en préoccupe plus que nous parce qu'il y a alors bien plus à obtenir dans ce domaine que maintenant, mais il n'est pas un numéro du *Bulletin* qui ne touche, comme aspire à le faire notre *Mouvement Féministe*, aux questions d'ordre économique, moral, politique. La revendication du droit de vote est encore lointaine en Suisse, mais il n'y a pas un progrès dans ce domaine en Amérique, en Angleterre (le bill de Jacob Bright accordant aux femmes le suffrage municipal date de 1869, et l'introduction du suffrage féminin dans le Wyoming de la même année) qui ne soit relevé ou commenté. D'autre part, la *Solidarité* est en rapports constants avec Mrs. Butler, et le *Bulletin* publie toute une série d'articles sur la question de la prostitution que, par une précaution un peu naïve, on broche à part, afin de pouvoir les détacher des numéros expédiés à de « jeunes demoiselles ». Enfin il ne faut pas oublier que M^{me} Goegg fut une des fondatrices de la Fédération abolitionniste suisse.

Quant aux questions économiques, elles reviennent constamment sous la plume des collaboratrices du *Bulletin*. Déjà à cette époque, le refus des ouvriers typographes d'admettre des femmes dans les imprimeries amenait des troubles, et l'imprimerie Bridel

¹ Voir le *Mouvement Féministe* du 10 janvier et du 10 février 1918.

Paf. 35 2 p. avant !